



Le compost vert, C'est...

Le compost vert est le résultat du compostage de matières végétales telles que branchages, tailles de haies, pelouses...

Le compostage est un processus biologique contrôlé, qui permet de convertir la matière organique en un produit stable et sain, utilisable dans le potager, le jardin d'agrément et les jardinières.

Pourquoi l'utiliser ?

Le compost vert...

- est une source d'humus contenant des engrais lents. Les éléments nutritifs ne sont libérés que lorsque la plante en a besoin ;
- allège les terres argileuses ;
- crée une structure du sol plus propice à retenir l'eau et les substances nutritives ;
- empêche l'érosion du sol par l'eau et le vent ;
- évite une acidification rapide des sols.

Tarif (TVAC)

Volume	Compost vert
De 1 à 5 m ³	23, - € / m ³
De 5 à 10 m ³	18, - € / m ³
A partir de 10 m ³	12, - € / m ³

Tarif préférentiel pour les grosses quantités : nous consulter.

Facilités de transport sur demande.



Renseignements complémentaires

Contactez-nous !
Avenue Sargent Vrithoff, 2
5000 Namur
Tél. : 081/71 82 11
Fax : 081/71 82 50
E-mail : environnement@bep.be

www.bepenvironnement.be

Le compost vert, c'est super !



Compost vert Comment bien l'utiliser ?

Le compost peut être utilisé pour toutes les cultures : légumes, fleurs annuelles, plantes vivaces, gazon, buissons, arbres et arbustes...

Le compost doit toujours être employé en mélange avec de la terre ou avec du terreau.

La quantité de compost à utiliser dépend du type et de la fertilité du sol, ainsi que des besoins spécifiques des plantes.

Voici quelques doses à titre indicatif :

☞ Dans le potager

- Mélanger le compost à la couche superficielle du sol.
- Si les **besoins** en éléments nutritifs sont **élevés** (pommes de terre, choux, tomates, potirons, concombres, poireaux, céleris...) : 4 à 8 kg/m² ou 6 à 12 l/m²



- Si les **besoins** en éléments nutritifs sont **moyens** (laitue, épinards, oignons, carottes, fraises, scaroles, endives...) : 2 à 4 kg/m² ou 3 à 6 l/m²
- Si les **besoins** en éléments nutritifs sont **faibles** (haricots, pois, radis...) : 1 à 2 kg/m² ou 1,5 à 3 l/m²
- Le compost peut également s'utiliser comme paillis (répartition en surface sans incorporation) de 2 cm d'épaisseur à étendre entre les légumes dont on consomme les fruits (tomates, concombres, poivrons).

☞ Dans les jardinières

- Pour remplir de nouvelles jardinières : mélanger 40 % de compost à de la terre ordinaire.
- Pour remplir vos anciennes jardinières : ajouter 20 % de compost au terreau de la jardinière.

☞ Dans le jardin d'agrément

- Pour semer une pelouse ou pour la végétation en général : répartir en surface 8 à 10 kg/m² ou 12 à 15 l/m² et mélanger jusqu'à 10 à 15 cm de profondeur.
- Plantation d'arbres ou arbustes : mélanger 20 % de compost dans le puits de plantation.

- Pour protéger le sol ou constituer une couche de paillis : répartir en surface une couche de 3 à 5 cm et ne pas mélanger. Cette utilisation forme une excellente protection contre les mauvaises herbes.

Comment se le procurer ?

Le compost vert est vendu en vrac dans tous les parcs à conteneurs de la Province de Namur.

Pour les grandes quantités (plus de 1m³), le compost vert est disponible directement au départ du site de production à Naninne (Namur) : chemin de Malpaire, derrière le parc à conteneurs de Naninne (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30).

